reau (1712-1762), qui a gravé de nombreuses pièces d'après Ph. Wouwerman; Jacques-Philippe Le Bas, le spirituel interprète de Teniers; Jacques Aliamet ((1728–1788), élève de Le Bas, qui a traduit Joseph Vernet et Nicolas Berghem, et illustré de vignettes les œuvres de La Fontaine et de Boccace; Baléchou (1715-1764), élève de Lépicié, qui a gravé quelques belles planches d'après J. Vernet, et de nombreux portraits d'après de Troy, Aved, Raoux, Nattier; Robert Gaillard, né en 1722, traducteur de Boucher et de Vanloo; Etienne Moitte, qui a travaillé à la *Galerie de Dresde* et au *Cabinet du comte de Bruhl;* Bassan (1723-1797), un des plus célèbres éditeurs d'estampes du XVIIIe siècle, auteur d'un *Dictionnaire des graveurs;* Jean-Jacques Flipart (1723-1782), un des principaux interprètes de Greuze; L. Lempereur; Jean-Jacques de Boissieu (1736-1810), qui a gravé une centaine de paysages et d'intérieurs, la plupart de sa composition; Etienne Ficquet, de qui l'on a une suite assez nombreuse de petits portraits d'hommes célèbres; Beauvarlet (1731-1797), qui a travaillé d'après de Troy, Vien, Raoux, Fragonard, Greuze, Vanloo, Teniers, etc.; J.-C. Levasseur, élève de Daullé et de Beauvarlet; Joseph de Longueil, qui a illustré La Fontaine, Voltaire, Dorat; Nicolas de Launay, élève de Lempereur; P.-E. Babel, qui a gravé à l'eau-forte des dessins pour les joailliers; Canot, qui a travaillé, en Angleterre, pour le célèbre éditeur Boydell; Antoine et François Aveline et Campion du Tersan, qui ont gravé des vues topographiques; Cathelin, Reine Carey, Rosalie Bertaud, qui ont reproduit J. Vernet, P. Benoist, Michel Aubert, P. Beljambe, Miger, auteur de portraits, A. Trouvain, Beaumont, J. Pelletier, Carmontelle, G. Vidal, Fr. Boucher le peintre, Lagrenée, Wattelet le littérateur, Louis Moreau et J.-M. Moreau, Ch. Hutin, Saint-Aubin, Halbon, Huquier le père et Huquier le fils; Jean-Baptiste Le Prince, qui a gravé à l'imitation du dessin; Gille Demarteau et François, qui ont gravé à la manière du crayon; Bonnet, qui a gravé à la manière du pastel; Jean et Edouard Dagoty, qui ont perfectionné les estampes à plusieurs couleurs; etc.

Le commencement de ce siècle a été marqué par la publication de plusieurs grands recueils d'estampes : l'un des plus importants est sans contredit le *Musée français*, publié par Robillard-Péronville et Pierre Laurent, de 1803 à 1811, et dans lequel ont été reproduits les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui faisaient alors du Louvre le plus riche musée de l'Europe. Les meilleurs graveurs de l'époque ont pris part à cette publication; il nous suffira de nommer : Jean Massard et Urbain Massard, son fils, Maurice Blot, Avril le père et Avril le fils, Fosseyeux, Jean Godefroy, Etienne Beisson, Edme Bovinet, H.-G. Châtillon, Desaulx, Masquelier le jeune, Duparc, J. Mathieu, François Forster (né en Suisse, mais ayant travaillé presque constamment en France), J. Bein, P. Audouin, Jacques Bouillard, P.-H. Laurent, Claude Fortier, H.-C. Muller de Strasbourg, Guttemberg, Miger, Ingouf, élève de Flipart, Richomme, un des maîtres du burin, J.-L. Petit, Alexandre Tardieu, Morel, J.-F. Ribault, Robert Daudet, Abraham Girardet, né en Suisse, Levillain, Jacques Lavallée, Géraut, Dequevauvilliers, Niquet, Oortman, J.-M. Leroux, etc.

Le *Musée français* eut encore pour collaborateurs Bervic (1756-1822), élève de Wille, qui touchait alors à la fin d'une carrière glorieuse, et Henriquel-Dupont, élève de Bervic, qui n'était qu'à ses débuts, et que ses travaux postérieurs ont placé à la tête de notre école française de gravure.

Les autres graveurs en renom sous l'Empire et sous la Restauration sont : Boucher-Desnoyers, créé baron par Charles X, artiste vraiment supérieur, qui a interprété d'une façon magistrale plusieurs des chefs-d'œuvre de Raphaël; Antoine Gelée, auteur de la belle gravure de la *Justice poursuivant le Crime*, d'après Prudhon; François Garnier, élève de Bervic; C.-L. Lorichon, élève de Forster; Potrelle, Coiny, Chataigner, J.-L.-T. Caron, A. Caron, J.-A. Allais, J.-L. Anselin, J.-J. Baugean, qui a gravé à l'eau-forte un très-grand nombre de marines et de vues de villes de France; F.-L. Couché, qui a illustré les *Esquisses de la Révolution*, par Dulaure, l'*Histoire de Napoléon*, par Norvins, et beaucoup d'autres publications; etc.

La vogue que commença à obtenir, vers la fin de la Restauration, la lithographie, — art nouveau pratiqué avec talent par Carle Vernet, Horace Vernet, Géricault, Charlet, Bellangé, Decamps, Delacroix, Pigal, Henri Monnier, Gavarni, Daumier, Achille Deveria, et beaucoup d'autres artistes français, — cette vogue, disons-nous, nuisit beaucoup aux progrès de l'art de la gravure. La photographie est venue porter à cet art un dernier et terrible coup. Pour prévenir une décadence complète, des amateurs éclairés ont fondé, il y a quelques années, une association dite *Société française de gravure*, laquelle publie, à ses frais, des gravures au burin, exécutées par les meilleurs artistes. De leur côté, les graveurs à l'eau-forte ont fondé une société dite des *aqua-fortistes*, qui a déjà fait paraître un grand nombre de planches.

Les graveurs les plus habiles, parmi ceux qui se sont produits en France depuis 1830, sont : MM. François Girard, Achille Lefèvre, Jazet, E. Bléry, Marvy, Sixdeniers, Auguste Blanchard, J.-M. Leroux, Ch. Jacques, Alphonse François, Desvachez, Danguin, Bridoux, P.-E. Allais, Gustave Bertinot, Bellay, Laguillermie, Valério, Rousseaux, Rajon, V. Pollet, A.-L. Martinet, Gustave Lévy, Jules Jacquemart, Léopold Flameng, F. Gaillard, N. Lecomte, Maxime Lalanne, F. Bracquemond, etc.

— V. La musique en France. Les documents positifs concernant les origines de la musique en France ne sont pas nombreux; on peut cependant en tirer quelques renseignements intéressants. En négligeant ce que l'on sait des bardes, chanteurs ambulants qui suivaient les armées, à l'époque druidique, et en remontant seulement aux rois francs de la première race, nous voyons Clovis faire demander à Théodoric, roi des Ostrogoths, un habile professeur de chant italien, et celui-ci lui envoyer Acorède, choisi par le savant Boëce parmi les meilleurs. Acorède vint à Paris, s'installa près du roi, et forma un corps de chantres attachés au service du palais et chargés de l'exécution des chants sacrés dans les grandes solennités ecclésiastiques. Dagobert, galant et dévot à la fois, comme bon nombre de nos monarques, trouvait dans une jolie voix de femme un tel charme, qu'il partageait volontiers son trône avec celles qui avaient reçu de la nature ce don précieux. Il eut pour femmes Gomatrude, Nantilde, Ragnetrude, Wilfonde et Berthilde, toutes remarquables par la pureté de leur voix, et avec lesquelles, disent les chroniqueurs, il chantait fort dévotement les vêpres. Ce dilettante consommé encouragea beaucoup la musique et entretint dans son palais une excellente chapelle; c'était le Conservatoire de ce temps-là. Sous Pépin apparut, en France, le premier orgue, et ce monarque envoya à Rome les meilleurs élèves de sa chapelle, afin qu'ils perfectionnassent leur éducation musicale sous Siméon, musicien renommé; à leur retour, il leur confia la direction d'écoles de chant qu'il fonda à Metz et à Soissons; ce fut l'origine des maîtrises. Charlemagne demanda au pape des musiciens capables de substituer, en France, le chant grégorien au chant ambroisien, et le saint-père lui envoya, par Benoît et Théodore, un antiphonaire noté de sa propre main, et qui servit à la correction des livres de plain-chant alors en vigueur. Pendant ce siècle, il se publia plusieurs écrits relatifs à la musique, parmi lesquels on cite : *Musicæ disciplinæ*, par Aurélien, moine de Réaume; le *Musicæ Enchiridion*, d'un moine de Saint-Amand, nommé Hucbald, et surtout le *Dialogue sur la musique*, d'Odon, abbé de Cluny. Robert le Pieux composa des hymnes, paroles et musique, dont quelques-unes sont encore chantées dans les églises. Au XIe siècle, Abailard, l'amant d'Héloïse, et même l'austère saint Bernard, composèrent des chansons qui n'étaient rien moins que sérieuses; troubadours et trouvères imaginaient des mélodies faciles, dont quelques-unes nous ont été conservées. C'est à partir du XIIIe siècle qu'on voit apparaître les premiers morceaux de chant à plusieurs parties; la Bibliothèque nationale en possède plusieurs qui sont dus à Adam de Halle, surnommé le Bossu. Au siècle suivant, Guillaume de Machaut est l'auteur d'un grand nombre de morceaux de chant et d'une *messe* composée, paraît-il, pour le sacre du roi Charles V. C'est également à cette époque que l'on rapporte les compositions de Philippe de Vitry, évêque de Meaux, de François de Cologne, et que s'établirent plusieurs confréries, origine éloignée des orphéons modernes. Des musiciens belges, venus en France au XVe siècle, apportèrent de sensibles améliorations dans notre système musical, et firent faire à l'art de véritables progrès. Les rois de France continuaient d'avoir une chapelle très-bien organisée et des ménestrels ou ménétriers qui chantaient en s'accompagnant de divers instruments, pendant les repas et les fêtes. Charles VI entretenait neuf ménestrels, dont six *hauts* et trois *bas*, qualification employée, pour la première fois, dans le but de distinguer les instruments. Enfin, sous Louis XII, parut Josquin Desprez, le plus grand musicien de son temps, le Palestrina français (1450-1531). Il avait eu pour professeur le Belge Jean Ockeghem, maître de chapelle de Charles VII, et, après divers séjours à Rome et à Ferrare, était revenu en France, où Louis XII le pourvut d'un canonicat. Si l'on examine avec attention les œuvres de ce maître, on est vivement frappé de l'aisance et de la liberté de facture qui y dominent, malgré les règles gênantes et arbitraires imposées alors aux musiciens. On lui attribue l'invention de plusieurs tournures scientifiques adoptées depuis par les compositeurs de toutes les nations, et perfectionnées ensuite par Palestrina et l'école italienne. Ses chansons, pleines de grâce et d'esprit, portent un cachet de raillerie et de malice narquoise qui semble refléter le caractère de l'auteur. D'autre part, sa musique religieuse est grave et solennelle; on a de lui la chanson populaire de l'*Homme armé*, quatre livres de *Chansons*, un livre de *Motets de la couronne*, un *Stabat* et un *Miséréré*. Josquin Desprez est la première personnalité brillante dans l'histoire de la musique en France. Un peu après parurent les œuvres de Goudimel, professeur de Palestrina et de Nanini; on lui doit, entre autres, la musique des psaumes de Clément Marot et de Théodore de Bèze.

Voyons ce qu'était, à cette époque, la musique instrumentale. Le violon était sur le point d'être inventé en Italie; il avait été précédé par toute une série d'instruments à cordes frottées par l'archet, et dans lesquels il est aisé de reconnaître ses ancêtres : tels sont les vielles ou violes, les rebecs ou rubèbes, la rothe, le monocorde, la gigue. Les musiciens avaient, en outre, à leur disposition une série d'instruments à cordes que l'on pinçait ou que l'on frappait avec un plectre, à la mode antique : la guitare ou guiterne, la morache, guitare moresque, le luth, la cithare ou cithole, le psaltérion, une nombreuse variété de flûtes : flûtes traversières, doussaines, chalumeau ou *flûte de blé*, c'est-à-dire le simple sifflet des bergers, le flageolet, appelé *flaios* par les trouvères, la cornemuse ou chevrette. Comme instruments plus bruyants, ils avaient le cor ou cornet à bouquin, la trompette, appelée par eux buccine, les cymbales et les tambours; tout un orchestre, comme on voit.

C'est la vielle ou viole qui, peu à peu perfectionnée, devint le violon, le roi des instruments. Les premiers violons excellents qui ont été introduits en France sortirent de l'atelier des Amati, sur une commande de Henri IV; l'un d'eux existe encore. A partir de cette époque, il y eut à la cour des rois de France une troupe de violons. Sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, la musique française subit un temps d'arrêt, dû surtout à l'introduction des musiciens italiens amenés par les Médicis. Néanmoins, on cite encore quelques compositeurs distingués durant cette période, entre autres Ducaurroy, auteur d'un *Requiem* qui fut célèbre. On croit qu'il a encore composé deux airs fort connus : *Charmante Gabrielle* et *Vive Henri IV!* puis J. Mauduit, Arthur Aux-Cousteaux, qui écrivirent de la musique d'église; Boesset, auteur de chansons et d'airs bachiques, etc., etc. Parmi les instrumentistes dont l'histoire de l'art a conservé les noms, il faut citer les deux Gauthier et Mauduit, joueurs de luth; Hotteman, Laridelle et Sainte-Colombe, joueurs de viole; et, parmi les violons de la chambre du roi, Beauchamp, Constantin, surnommé le roi des violons, Manoir et Lazarin. Citons encore, comme joueurs de clavecin, instrument alors dans sa nouveauté, les trois Champion; comme organistes, Monard, Richard et les trois frères Couperin. Le plus célèbre des trois, François Couperin, a laissé quatre livres de pièces de clavecin, dans lesquels les amateurs d'aujourd'hui rencontrent encore avec plaisir de fraîches et gracieuses inspirations.

L'année 1645 nous offre la date précise à laquelle on peut faire remonter l'origine du drame musical en France; Mazarin fit exécuter, dans les galeries du Louvre, un opéra-bouffe de Strozzi par des musiciens italiens. Quelques auteurs pensent que ce fut l'*Orfeo ed Euridice*, de l'illustre Monteverde. L'*Ercole amante*, autre tragédie lyrique, fut représenté lors du mariage de Louis XIV, et enfin, en 1659, fut joué, à Issy, le premier opéra français, composé sur des paroles de l'abbé Perrin, par l'organiste Cambert (v. Opéra). A cette époque florissait Lambert, le fameux Lambert illustré par Boileau et par La Fontaine, également renommé comme violoniste, comme chanteur et comme professeur de chant; il forma quelques élèves remarquables, mais fut bien dépassé par son gendre, Lulli.

L'abbé Perrin et Cambert, à la suite de leur premier succès, avaient obtenu un privilége et ouvert à Paris, rue Mazarine, une salle d'opéra, qu'ils inaugurèrent par la représentation de *Pomone*. Lulli parvint à se faire céder leur privilége, donna à son théâtre le nom d'Académie royale de musique, et fit jouer successivement les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, *Cadmus*, *Alceste*, *Thésée*, *Athys*, *Psyché*, *Proserpine*, *Amadis*, *Roland*, *Armide*, tous opéras restés célèbres, mais bien plutôt comme poëmes que comme partitions; les poëmes étaient de Quinault. Au second rang brillèrent quelques compositeurs, pâles imitateurs de Lulli : Colasse, Desmarets, Destouches, Montéclair et Campra, le plus original de ses copistes. On cite, parmi les exécutants de cette époque, sans compter l'organiste Couperin, nommé plus haut, les clavecinistes Levieux, d'Anglebert, Buret; les joueurs de luth Dubut et Galot; les joueurs de théorbe Pinel, Lemoine, Hure et Devisé; les violonistes Dagin, Leclair et Senaillé. L'art du chant était encore dans l'enfance, et, en fait de livres théoriques, on ne peut guère compter que le *Traité de musique* du P. Parran (1646), celui de La Voye Mignot, qui offre quelques lueurs d'enseignement sur la composition et les règles de l'harmonie, et le *Traité de l'accompagnement du clavecin, de l'orgue et des autres instruments*, de Lambert (1680).

Bientôt vint Rameau, dont les écrits opérèrent une révolution dans la musique, et dont les opéras obtinrent une grande vogue. Ses travaux théoriques, auxquels il attachait une grande importance, au point de ne considérer ses opéras que comme de simples accessoires, ont été bien dépassés depuis; quelques-unes de ses idées ont même été reconnues fausses. Mais on ne peut refuser son admiration à un homme qui, dans l'état où se trouvait la science musicale, a donné, suivant l'expression de Fétis, une base solide à l'harmonie et fait de véritables découvertes. Sa gloire comme compositeur est encore plus grande. Si l'on compare son œuvre à tout ce qui l'avait précédé, on trouve un progrès immense; une distance énorme sépare Rameau de Lulli et de son école. *Castor et Pollux*, *Dardanus*, *Orphée*, sont bien au-dessus d'*Alceste* et d'*Armide;* les morceaux les plus travaillés de Lulli sont d'une naïveté et d'une simplicité presque enfantines si on les met en face du premier opéra de Rameau. Dans celui-ci, c'est un tout autre style, un autre orchestre, des dispositions différentes, des coupes neuves, des rhythmes inconnus; à l'exception de l'ouverture et des grands chœurs fugués qui sont taillés sur l'ancien patron, il y a toute une révolution, et la différence est aussi grande entre Lulli et Rameau qu'entre Rameau et Gluck.

Autour de Rameau gravitaient Francœur, Trial, Rebel et quelques autres compositeurs, qui, bien moins célèbres que le maître, comme on l'appelait alors, produisirent toutefois des œuvres assez remarquables. L'Italien Duni et Philidor servent de transition pour arriver aux deux grands compositeurs dont le génie essentiellement français fut la gloire de la musique de notre pays; ce sont Monsigny, l'auteur de *Rose et Colas*, de *Félix*, du *Déserteur*, et Grétry, l'immortel auteur d'un grand nombre de chefs-d'œuvre, le *Tableau parlant*, *Zémire et Azor*, l'*Epreuve villageoise*, l'*Amant jaloux*, la *Fausse magie*, la *Caravane du Caire*, *Richard Cœur de Lion*, etc. Dalayrac, à qui l'on doit *Gulistan* et *Maison à vendre*, se place immédiatement après Grétry. Mais la simplicité de l'art français, dont l'esprit et la mélodie faisaient tout le charme, allait disparaître pour faire place à une musique plus large, plus forte et plus savante, dont Gluck, après de longues luttes contre les partisans de la musique italienne, représentée par Piccinni, fut l'heureux introducteur. *Armide*, *Alceste*, *Orphée*, *Iphigénie en Aulide*, sont les plus grands chefs-d'œuvre de Gluck, que l'on considère, avec raison, comme le créateur du pathétique dans le drame lyrique. Piccinni lui opposa d'abord son *Roland* (1778), puis *Atys* et *Didon;* Sacchini donna, dans le même genre, *Dardanus*, et Salieri *Tarare*, dont le poëme est de Beaumarchais; mais la victoire resta définitivement à Gluck et à ses partisans.

Les chanteurs et les cantatrices, dont le rôle devint plus considérable, commencèrent, dès cette époque, à être cités; les noms de Laïs et de Rousseau, de Mlle Laguerre, de Sophie Arnould et de Mme Saint-Huberti sont parvenus jusqu'à nous et ont même gardé, surtout pour les trois dernières, une partie du prestige qui les entoura. Il y a tout lieu de croire, pourtant, qu'elles étaient des artistes bien imparfaites, au point de vue de l'art et de la méthode, et qu'elles connaissaient mieux la déclamation que la vocalise. Comme instrumentistes distingués, le XVIIIe siècle posséda Gaviniès et Navoigille, les meilleurs violons qu'il y eut avant Viotti; celui-ci créa une école beaucoup plus savante, à laquelle appartiennent Saint-Georges, Bertheaume et Fodor; le clarinettiste Michel, le hautboïste Salentin, le corniste Lebrun, peuvent figurer sans désavantage à côté de ces virtuoses.

Durant la Révolution, la musique fit en France des progrès dont on a lieu d'être surpris : Méhul composa *Joseph* et un hymne patriotique célèbre, le *Chant du départ;* Rouget de l'Isle son immortelle *Marseillaise;* Cherubini, *Lodoïska* et les *Deux journées;* Lesueur, la *Caverne*, les *Bardes*, *Télémaque;* Berton, le *Délire*, *Aline*, *Montano et Stéphanie;* Stebelt, *Roméo et Juliette*, chefs-d'œuvre qui mirent au premier rang l'école française et que sanctionna la création du Conservatoire de musique et de déclamation. Ces compositeurs illustrèrent surtout la période du Consulat. Sous l'Empire, Boieldieu donna le *Nouveau Seigneur*, *Ma tante Aurore*, le *Calife*, *Jean de Paris*, en attendant la *Dame blanche*, son chef-d'œuvre; Méhul fit jouer l'*Irato*, le *Trésor*, *Une Folie*, et Nicolo sa *Joconde*. Ils eurent le bonheur d'avoir pour interprètes Elleviou, Martin, Nourrit, Dérivis, Ponchard, Levasseur, Mmes Branchu, Levasseur et Damoreau-Cinti.

Rossini, déjà célèbre en Italie lorsqu'il vint chercher chez nous la consécration de sa gloire, ouvre magnifiquement la période moderne avec le *Barbier de Séville*, *Moïse*, *Othello*, *Guillaume Tell*. La musique italienne est alors en France dans toute sa vogue; on ne jure plus que par Rossini, et cependant la vieille école française lutte avec avantage et produit des œuvres pleines de fraîcheur. A sa tête est Auber, qui ne s'est éteint qu'après une longue vie tout entière consacrée à l'art, et une série non moins longue de succès brillants : la *Muette*, l'*Ambassadrice*, le *Maçon*, le *Domino noir*, les *Diamants de la couronne*, etc., etc.; Halévy, plus savant, plus dramatique, compose la *Juive*, *Charles VI*, le *Val d'Andorre;* Meyerbeer contre-balance à lui seul Rossini, en donnant chez nous *Robert le Diable*, le *Prophète*, les *Huguenots*, l'*Etoile du Nord*, l'*Africaine;* Hérold, avec le *Pré aux clercs* et *Zampa;* Donizetti, avec la *Favorite* et *Lucie*, complètent cette période unique dans l'histoire de l'art.

Arrivé à l'époque actuelle, nous nous contenterons de citer les compositeurs les plus estimés : Adolphe Adam, Carafa, Albert Grisar, Félicien David, Niedermeyer, Reber, Massé, Clapisson, Gounod, le plus grand parmi les contemporains; Offenbach, qui s'est fait un renom dans le genre bouffe; Gevaërt, Limnander et bien d'autres encore, auxquels il faudrait ajouter, pour être tout à fait complet, un grand nombre de compositeurs de romances.

Quant aux exécutants, leurs noms sont assez connus pour rappeler d'eux-mêmes leur genre de talent; jamais l'art du chant n'a été poussé à une telle perfection, et les instrumentistes contemporains se sont acquis une renommée universelle. Nous mentionnerons, parmi les chanteurs : Nourrit, Duprez, Mario, Lablache, Chollet, Baroilhet, Levasseur, Roger, Tamberlick, Faure, Battaille, Fraschini, Delle Sedie, Montaubry, Capoul, et Mmes Malibran, Pasta, Viardot, Dorus-Gras, Sontag, Grisi, Persiani, Stolz, Ugalde, Miolan-Carvalho, Faure-Lefebvre, Alboni, Adelina Patti, Christine Nillson; parmi les instrumentistes, les violonistes Mazas, Habeneck, Bériot, Vieuxtemps, Sivori; les violoncellistes Franchomme, Batta; le cornet à piston Dufrêne; les cors Mengal et Vivier; les flûtistes Tulou et Dorus; les harpistes Godefroid et Labarre; le hautbois Verroust, et les pianistes Kalbrenner, Herz, Pradher, Chopin, Listz, Ravina, Prudent.

— *Représentations allégoriques de la France.* Une des figures allégoriques les plus anciennes que nous connaissions de la *France* est celle qui a été dessinée et gravée, au XVIe siècle, par le célèbre peintre florentin Alessandro Allori : elle a la tête ceinte d'une couronne royale, porte un enfant dans ses bras et tient à la main une sorte de sceptre surmonté d'un lis; d'autres lis se voient çà et là autour d'elle; à ses pieds, deux figures de *Fleuves* sont couchées; derrière elle se tiennent quatre seigneurs et de nombreux porte-enseignes.

Dans les tableaux allégoriques de Rubens relatifs à Marie de Médicis, la *France* apparaît sous les traits d'une guerrière, coiffée d'un casque et ayant sa tunique et son manteau brodés de fleurs de lis. Dans une peinture du palais de Versailles, Ch. Lebrun l'a représentée par une femme portée sur des nuages, ayant le casque en tête, une robe couleur de pampre et un manteau bleu semé de fleurs de lis d'or; elle tient d'une main un bouclier, sur lequel le portrait de Louis XIV est peint, et lance la foudre de l'autre main. Pour faire contraste à cette figure de la *France guerrière*, le même artiste a peint la *France pacifique*, assise dans un char d'argent, ayant une couronne royale sur la tête, tenant d'une main un sceptre et s'appuyant de l'autre main sur un bouclier chargé de trois fleurs de lis d'or.

Mignard a figuré le *Génie de la France* par un enfant vêtu de bleu et tenant un lis.

Coysevox, dans un groupe destiné à la décoration d'une fontaine de Versailles, a représenté la *France*, assise entre l'Espagne et l'Empire, dans un char dont les roues écrasent un dragon à trois têtes, symbole de la Triple-Alliance.

Parmi les nombreuses allégories historiques où la *France* est personnifiée, nous citerons : la *France recevant de l'Autriche le premier fruit de leur alliance* (allégorie à la naissance du dauphin, fils de Louis XVI), estampe de M.-L.-A. Boizot; la *France sacrifiant à la Raison* (14 juillet 1791), estampe de Bonnieu; la *France appelant ses enfants à son secours* ou le *Départ des volontaires*, groupe exécuté par David d'Angers pour la décoration de l'arc de triomphe de Marseille; la *France, appuyée sur la Religion, consacre à Notre-Dame de Gloire les drapeaux pris sur l'ennemi*, tableau de Perrin, commandé par Napoléon Ier pour la chapelle des Tuileries, et placé depuis au musée du Louvre; la *France transmettant à l'Immortalité le testament de Louis XVI*, composition de L.-A. Dubois, gravée par Chatillon et par E. Bovinet; la *France en* 1830, tableau de Quesnel (Salon de 1831); la *France déposant son vote dans l'urne*, statue de marbre par R. Gayrard (Salon de 1852), la *France impériale* ou *triomphante*, vaste plafond, mal composé et mal peint, par M. Charles Muller, dans la salle des Etats, au Louvre; la *France et l'Italie*, groupe en marbre, sculpté par V. Vela, et offert à l'impératrice Eugénie par les dames de Milan, etc. Dans la salle du Trône, au Luxembourg, M. Lehmann a peint deux compositions qui embrassent l'histoire entière de l'ancienne monarchie : d'une part, la *France renaissant à la foi et à l'indépendance*, sous le règne des Mérovingiens et des Carlovingiens; d'autre part, la *France combattant pour sa religion et son unité*, sous les Capétiens, les Valois et les Bourbons, et s'élevant au premier rang dans les arts et dans les lettres. Ces deux compositions, a dit M. Ch. Perrier (*Revue contemporaine*), n'ont de véritablement grand que la taille; le coloris en est cru, le dessin maniéré, le sentiment banal.

Un tableau de Séb. Ricci, qui est au Louvre, nous montre la *France foulant aux pieds l'Ignorance et couronnant la Vertu guerrière*. Blondel a peint au Louvre, dans les salles des dessins, deux plafonds : la *France victorieuse à Bouvines*, et la *France, entourée des rois législateurs et des jurisconsultes français, recevant la Charte de Louis XVIII*. A la Bourse de Paris, Abel de Pujol a peint la *France recevant les tributs des quatre parties du monde*. M. Elias Robert a sculpté, pour le palais des Champs-Elysées, un groupe colossal en pierre, la *France couronnant l'Art et l'Industrie*. Une statue de G. Diebolt, la *France rémunératrice*, a été érigée, en 1851, au rond-point des Champs-Elysées, d'où elle a été retirée quelque temps après. Un fronton du nouveau Louvre, par Duret, représente la *France protégeant ses enfants*. Un plafond du palais de la préfecture, à Marseille, par M. Magand, figure la *France protégeant l'Agriculture;* un plafond du Louvre, par Gros, le *Génie de la France animant les Arts*. Citons enfin, parmi les figures allégoriques de la *France*, un bas-relief de David d'Angers, décorant le monument du Vendéen Bonchamp, une statue de marbre par Lequien (Salon de 1838), une statue par J.-A. Barre (Salon de 1849), une statue colossale en marbre, par Pollet (dans le grand salon du Ministère des affaires étrangères), enfin une statue en pierre, par A. Dumont (pavillon Lesdiguières, au Louvre).

— Bibliogr. A cause de son importance, nous diviserons cet article bibliographique en plusieurs sections : 1° dictionnaires, traités généraux; 2° géographie ancienne et historique; 3° géographie moderne, atlas; 4° description topographique et physique; sciences et arts; statistique; 5° itinéraires et voyages; 6° histoire celtique et gauloise; 7° histoire générale depuis l'établissement de la monarchie française et philosophie de l'histoire de France; 8° collections de chroniques, de mémoires, de dissertations particulières et recueils de chartes; 9° mœurs, usages, antiquités, etc.

— I. Dictionnaires, traités généraux. *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Jacq. Lelong, 2e édit., augmentée par Fevret de Fontette, Camus, Hérissant et autres (Paris, 1768-1778, 5 vol. in-fol.); *Bibliographie historique et topographique de la France*, par A. Girault de Saint-Fargeau (Paris, 1845, in-8°); Biblioth. nationale, départ. des impr., *Catalogue de l'histoire de France* (Paris, 1855-1865, 9 vol. in-4°); *Nouveau dictionnaire géographique de la France*, rédigé par M. de Pinteville-Cernon, *imprimé par ordre de l'Assemblée nationale constituante* (Paris, Impr. nationale, 1792, in-18); *Dictionnaire géographique et méthodique de la République française en* 111 *départements* (Paris, Prudhomme, an VII [1799], 2 vol. in-8°, 4e édit.); *Dictionnaire de la géographie physique et politique de la France et des colonies*, par Girault de Saint-Fargeau (Paris, 1826, in-8°); *Dictionnaire général des villes, bourgs, etc., de la France*, par Duclos (Paris, 1836, gr. in-8°; 5e édit., 1853, gr. in-8°); *Dictionnaire géographique, statistique et postal des communes de France*, par M.-A. Peigné (2e édit., Paris, 1838, in-18; 3e édit., 1846, in-18); *Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France* (Paris, 1844-1846, 3 vol. in-4°, plans et armes de villes et grav. col.); *Dictionnaire des communes de la France*, par Ad. Joanne (Paris, 1864, gr. in-8°); *Dictionnaire des postes*, par Guyot (Paris, 1754, in-4°); *Dictionnaire géographique des postes aux lettres de tous les départements de la République française*, par A.-F. Lecousturier et F. Chaudouet (Paris, an XI [1802], 3 vol. in-8°; 1817, 4 vol. in-8°); *Dictionnaire des postes aux lettres, publié par l'administration générale des postes* (Paris, Impr. royale, 1835, 2 tom. in-fol.); *Gallia, sive de Francorum regis dominiis et opibus commentarius*, auctore Joan. de Laet (Leyde, 1629, in-32); *Etat de la France*, par de Boulainvilliers (Londres, 1727-1728); la *Patrie* ou *Description de l'empire français*, par G. Bruining (Leyde, s. d., in-12); *Dictionnaire analytique et raisonné de l'histoire de France*, par B. Saint-Edme (Paris, 1823, 4 vol. in-8°); *France*, par M. Ph. Lebas (Paris, 1840-1845, 17 vol. in-8°); *Patria : la France ancienne et moderne, morale et matérielle*, par J. Aicard, F. Bourquelot, A. Bravais, P. Chassériau, A. Deloye, Denne-Baron, Desportes, P. Gervais, etc. (Paris, 1847, 2 vol. in-18).

— II. Géographie ancienne et historique. *Galliæ geographia veteris recentisque, regionum segmentis et laterculis designata*, a P. Philib. Moneto, (Lyon, 1633 et 1634, in-12); *Gallia ex Julii Cæsaris commentariis descripta*, authore Nic. Sanson (s. l., 1549, in-fol. plano); *Remarques sur la carte de l'anc. Gaule tirée des* Commentaires *de César*, par le sieur Sanson (Paris, 1649, in-4°; 2e édit., 1652, in-4°); *Mémoire* de M. d'Anville *sur les cartes de l'ancienne Gaule* (Paris, 1779, in-4°); *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule, depuis l'âge romain jusqu'à la fin de la dynastie carlovingienne*, par B. Guérard (Paris, 1832, in-8°); *Introduction à l'histoire de France* ou *Description physique, politique et monumentale de la Gaule jusqu'à l'établissement de la monarchie*, par A. de Jouffroy et E. Breton (Paris, 1838, in-fol., couronné par l'Institut le 2 août 1839); *Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine*, par Walckenaer (Paris, 1839, 3 tom. en 2 vol. in-8° et 1 atlas gr. in-4°); *Recherches historiques et géographiques sur les grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France* (Paris, 1850, in-8°); *Itinéraires romains de la Gaule, publiés avec les variantes des manuscrits, des tables de concordance et des notes*, par M. Léon Renier (Paris, 1850, in-12), extr. de l'*Annuaire de la Soc. des antiquaires de France : De la France ancienne et moderne*, par L.-C.-N. Delestang, pour servir d'introduction au *Dictionnaire géographique de la République française*, par le même (Mortagne, an VIII [1800], in-8°); *Géographie de la France*, par Ch. Barberet et A. Magin, dans le *Cours complet de géographie historique; Géographie historique de la France*, par L. Dussieux (Paris, 1843, in-8°); *Géographie physique, historique et politique de la France*, par Em. de Bonnechose (Paris, 1847, in-8°, cartes); *Chronologie de l'Atlas historique de la France*, par V. Duruy (Paris, 1849, in-8°).

— III. Géographie moderne, atlas. *Description géométrique de la France*, par Cassini de Thury; *Nouvelle description géométrique de la France* ou *Précis des opérations et des résultats numériques qui servent de fondement à la nouvelle carte de la France*, par Puissant, Baudrot et autres (Paris, 1832-1856, 3 vol. in-4°, fig., tom. VI, VII et IX du *Mémorial du Dépôt général de la guerre*); *Nivellement général de la France, résultat des opérations exécutées pour l'établissement du réseau des lignes de base* (Bourges, 1864, 3 vol. in-8°); la *Géographie* ou *Description générale du royaume de France, divisé en ses généralités*, par M. de *** (Dumoulin) (Amsterdam, 1762-1767, 6 vol. in-8°, cartes et plans gravés par et sous la direction de J. Vander Schley); *Nouvelle géographie de la France, divisée en 83 départements* (Paris, 1790, in-8°, carte); *Géographie de France, suivant la division en 88 départements* (3e édit., Paris, an III, 4 vol. in-12); *Géographie moderne de la France*, par J.-M. Mahias (Paris, an VII, 2 vol. in-8°, 1 carte); *Géographie de la France, à laquelle on a joint la division du Piémont en 6 départements* (Paris, an XI [1802], 2 vol. in-8°); *Géographie physique, historique, etc., de la France en 108 départements et de ses colonies*, par Moreau (Paris, an XII [1804], in-8°, 1 carte); *Géographie physique et historique de la France par bassins*, par V.-A. Loriol Paris, 1828, in-8°); *Nouvelle géographie de la France*, par Paulin Teulières (Paris, 1830 et 1835, in-8° avec 2 cartes; 3e édit., 1843, in-12); *Géographie physique de la France*, par C. Jubé de La Perrelle (Paris, 1853, in-12); *Notice sur la grande carte topographique de la France, dite carte de l'état-major*, par le directeur du Dépôt de la guerre, Blondel; *Carte de France*, publiée sous la direction de l'Académie des sciences, par J.-Dom. Cassini de Thury, Camus et Montigny (Paris, 1784-1787, 183 tableaux en 63 cartons in-8° et 165 cahiers de descriptions en 2 vol. in-4°); *Atlas national de France*, par Dumez et P.-G. Chanlaire (Paris, 1790-1811, gr. in-fol. de 108 cartes); *Atlas national et général de la France, divisée en 83 départements*, par Desnos (Paris, 1791, in-4°); *Atlas géographique et statistique de la France, divisée en 108 départements* (Paris, in-4° obl.); *Atlas communal de la France par divisions militaires*, dessiné et confectionné par Charle (Paris, 1823, gr. in-fol.); *Atlas des départements de la France*, par Hérisson, précédé d'une *Géographie historique et statistique de ce royaume*, par Mme Tardieu-Denesle (Paris, 1827, in-4° obl.); *Carte topographique de la France*, levée par les officiers du corps d'état-major du Dépôt de la guerre (Paris, 1818 et ann. suiv.); cette carte sera composée de 259 feuilles gr.-aigle; elle est tirée à l'échelle de $\frac{1}{80000}$; *Atlas national de la France par départements*, par Charle, *avec des augmentations*, par Darmet, *en 80 feuilles* (Paris, 1833-1835); la *France : Atlas des 86 départements*, par A.-H. Dufour et Th. Duvotenay, *avec une notice historique sur chaque département*, par A. Montémont (Paris, s. d., in-fol.); *Atlas départemental de la France*, gravé par Lallemand, dressé par A.-H. Dufour, *avec une notice*, par A. Guibert (Paris, s. d. [1840], gr. in-fol.); *Atlas : géographie administrative de la France*, par Tallon (Clém.) (Paris, 1848, in-fol. de 10 cartes ou tableaux statist.); *Atlas illustré des 86 départements et des possessions de la France*, par M. Anselin (Paris, 1849-1851, in-fol.); la *France et ses colonies. Atlas illustré*, 100 *cartes dressées d'après les cartes de Cassini, du Dépôt de la guerre*, par M. Vuillemin, texte par E. Poirée (Paris, 1850 et 1852, in-fol.).

— IV. Description topographique et physique, sciences et arts, statistique. *Topographie française*, par Cl. Chastillon (Paris, 1641-1647, in-fol., fig.); *Tableau portatif des Gaules*, par Jean Boisseau (Paris, 1646, in-4°); *Topographia Galliæ*, per Mart. Zeillerum (Francfort, 1655, 13 tom. in-fol., fig.); *Topographia Galliæ*, ou *Chorographie et topographie générale du puissant royaume de France* (Amsterdam, 1660-1663, 4 vol. in-fol., cartes et fig., en allem.; ce sont les cartes de la *Topographie* de Zeiller, mais le texte est différent); *Description de la France et de ses provinces*, par G. Duval (Paris, 1663, in-12); *Tableau des provinces de France*, par Alcide de Bonne-Case de Saint-Maurice (Paris, 1664, 2 tom. en 1 vol. in-12); *Nouvelle description de la France*, par Piganiol de La Force (Paris, 1718, 6 vol. in-12; Amsterdam, 1719, 6 vol. in-12; 2e édit., 1722, 7 tom. en 8 vol. in-12; 3e édit., 1753-1754, 13 vol. in-12); *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, par l'abbé de Longuerue (Paris, 1719, 2 tom. en 1 vol. in-fol.; s. l., 1722, 2 tom. en 1 vol. in-fol.; cette dernière édition est sans nom d'auteur); *Nouvelles recherches sur la France*, par L.-T. Hérissant (Paris, 1766, 2 vol. in-12); *Tableau de la France* (Paris, 1767, 2 vol. in-12); *Description générale et particulière de la France* (Paris, 1781-1784, 4 vol. gr. in-fol., estampes, contenant la description du département du Rhône); *Voyage pittoresque de la France*, par une société de gens de lettres [de Laborde, Guettard, Béguillet et autres] (Paris, 1784-1792, 8 vol. gr. in-fol., grav.; c'est la continuation de l'ouvrage précédent); *Description topographique et statistique de la France, avec la carte de chaque département*, par J. Peuchet et P.-G. Chanlaire (Paris, 1810, 3 vol. in-4°); *Merveilles et beautés de la nature en France*, par G.-B. Depping (Paris, 1811, in-12; 8e édit., 1836, 2 vol. in-12; 9e édit., 1845, in-8°, 1 grav. et 1 carte); *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, par Ch. Nodier, J. Taylor et A. de Cailleux (Paris, 1820-1840, 17 vol. gr. in-fol., fig.); *Histoire nationale et dictionnaire géographique de toutes les communes de la France, formant pour chaque département un ouvrage complet*, par Girault de Saint-Fargeau (Paris, 1828-1830, 4 vol. in-8°, fig.); *France pittoresque*, par A. Hugo (Paris, 1835, 3 vol. in-4°); la *France illustrée*, par V.-A. Malte-Brun (Paris, 1853, gr. in-8°, cartes et fig.); *Descriptio fluminum Galliæ, quæ Francia est*, Papirii Massoni opera (Paris, 1618, in-8°; 1678, in-12); *Eadem*, editio nova, D. Mich.-Ant. Baudrand, *notis adaucta* (Paris, 1685, in-12); les *Rivières de France*, par Coulon (Paris, 1644, 2 vol. in-8°); *Atlas hydrographique de France*, par Gouy (Paris, 1807, gr. in-4°); le *Catalogue des anticques érections des villes et cités, fleuves et fontaines, assises es troys Gaules*, par Gilles Corrozet et Cl. Champier (Lyon, s. d., in-16, goth., avec fig. dans le texte; Paris, 1540, pet. in-8°); les *Antiquités et recherches des villes, châteaux et places plus remarquables de toute la France*, par André Du Chesne (Paris, 1609, 2 part. en 1 vol. in-8°; 6e édit., 1631, in-8°; revu, corrigé et augmenté par Fr. Du Chesne, 1647 et 1648, in-8°, et 1668, 2 vol. in-12); *Histoire des villes de France*, par Aristide Guilbert et une société de membres de l'Institut, etc. (Paris, 1844-1848, 6 vol. gr. in-8°); *Histoire des principales villes de France*, par L. Favre, illustrations à deux teintes par Victor Adam (Niort, 1852, in-8°); *Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de France*, ou *Tableau historique, etc., des maisons royales, châteaux et parcs des rois de France*, par Poncet de La Grave (Paris, 1788-1789, 4 vol. in-12, fig.); *Vues pittoresques des châteaux de France, dessinées d'après nature et lithographiées, avec un texte historique et descriptif*, par A. Blancheton (Paris, 1828-1831, 2 part. en 2 vol. gr. in-fol.); *Souvenirs historiques des résidences royales de France*, par J. Vatout (Paris, 1837-1848, 7 vol. in-8°); *Châteaux et ruines historiques de France*, par Alex. de Lavergne, illustrations de Théod. Frère (Paris, 1845, gr. in-8°); *Mystère des vieux châteaux de France*, par une société d'archivistes sous la direction de A.-B. Le François (Paris, 1846-1848 et aussi 1850, 6 vol. gr. in-8°, dont 2 de suppl.); *Histoire des châteaux de France*, par M. Bailly (Paris, 1847, 2 vol. gr. in-8°, fig.); les *Ports de France*, peints par Jos. Vernet et Hue, *accompagnés de notes historiques*, par M. P.-A. M*** (Paris, 1812, in-4°); *Vues des principaux ports et rades du royaume de France et de ses colonies*, dessinées par Ozanne et gravées par Gouaz, *avec un texte explicatif*, par N. Ponce (Paris, 1819, in-fol.); *Vues des côtes de France dans l'Océan et dans la Méditerranée*, peintes et gravées par L. Garneray, décrites par E. Jouy (Paris, 1823, gr. in-fol.); *Dictionnaire hydrographique de la France*, par Théod. Ravinet (Paris, 1824, 2 vol. in-8°; ouvrage couronné par l'Académie des sciences); l'*Hydrographie française du Dépôt de la marine* (14 vol. in-fol.); *Annuaire des eaux de France* (Paris, 1851-1853, 3 part. en 1 vol. in-8°); Durand-Fardel, *Traité thérapeutique des eaux minérales de France et de l'étranger* (2e édit., Paris, 1862, 1 vol. in-8°, avec carte col.); A. Rotureau, *Des principales eaux minérales de l'Europe : France* (Paris, 1857, in-8°); *Atlas et description minéralogique de la France*, par J.-E. Guettard, publié par Monnet (Paris, 1780, in-fol.); *Carte géologique de la France* (Paris, 1841, in-fol.); *Explication de la carte géologique de la France*, redigée par MM. Dufresnoy et Elie de Beaumont (Paris, 1841, 2 vol. in-4°); *Faune française*, par de Blainville, Desmarets, Vieillot, etc. (Paris, 1821 et ann. suiv., in-8°, 24 livr.); *Zoologie et paléontologie françaises*, par Paul Gervais (2e édit., Paris, 1859, in-4° et atlas); l'*Agriculture française*, par M. Louis Gossin (Paris, 1858, gr. in-4°, avec 1 carte et 225 pl.; 2e édit., 1859, 2 vol. gr. in-18, avec 1 carte et des fig. dans le texte); *Nouvelles recherches sur la population de la France*, par Messange (Lyon, 1788, in-4°); *Tableau de la population de toutes les provinces de France, etc.*, par des Pommelles (Paris, 1789, in-4°); *Tableau de la population de la France*, par Brion de La Tour (Paris, 1789, in-4°); *Essai de comparaison entre la France et les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, par rapport à leur sol, à leur climat, à leurs habitants, etc.*, par E.-A.-W. de Zimmermann, *trad. de l'allemand et enrichi de développements et de notes*, par l'auteur même (Leipzig, 1797, 2 vol. in-8°); *Statistique des départements* (Paris, impr. des